

Description UE						Module					MCC																								
Obligatoire / Facultatif	Sem.	Nom	Responsable	ECTS	CNU	Nom (code)	Description		Présentiel Etudiant (h)	Mutualisations	CC ou CT	Session 1					Session 2						Report												
												Epreuve	Durée	Coeff (Epreuves)	Calcul note (Matières)	Coeff (Matière)	Calcul note (UE)	Epreuve	Durée	Coeff (Epreuves)	Calcul note (Matières)	Coeff (Matière)		Calcul note											
O	1	UE Disciplinaire et Orientation S1IC072U	R. Antony	0	25	Mathématiques S1IC012E	TD	66	66	Tremplin MIP	CC	Interro I		1	Ma=(I+E*2)/3	5	UED0 = (5*Ma+5*Ph+4* Ch+2*PO+2*EE) /18	Pas de session 2 pour l'UEDO car elle ne rapporte pas de crédit																	
					30	Physique S1IC022E	TD	66	66	Tremplin MIP	CC	Examen E	1h	2																					
					G07	Chimie S1IC062E	TD	43,5	49,5	Tremplin SV	CC	Interro ICI		1	Ch = (ICI+2*EC+ICO+2*ECO+2TP)/8	4																			
											Examen ECI	1h	2																						
											Interro ICO		1																						
											Examen ECO	1h	2																						
											TP		2																						
					0	Projet d'Orientation S1IC042E	TD	6	6	Tremplin SV, Tremplin MIP	CC	Atelier A		1	PO=(A1+4*O)/5	2																			
											Oral O		4																						
						Expression écrite S1IC052E	TD	12	12	CC	Oral O		1	EE=(O+2E)/3	2																				
							Examen E	1h	2																										
					O	1	MouVe S1IQ111U	P. Senechaud	6*	27	Informatique outils S1IQ1A8E	CM	1,5	3	Tremplin CMP, Tremplin SV, L1 SV, L1 SEA	CCI								TP 1	30 min	1	IO = (TP1+TP2+TP3 - min(TP1,TP2,TP3))/2	1,5	MouVe = (1.5*IO+1.5*PV+ MTU+2*Epi)/6	Report de la note de session 1			1,5		IO
												TD	1,5			CCI								TP2	30 min	1									
TD Distanciel	15	CCI	TP3	30 min								1																							
	Projet Voltaire S1IQ1C9E	TD	3	3						CC	Eval 1 (E1)	40 min	0,2	PV = 0.2*E1+0.8*E2		1,5	Eval E	40 min	1	PV	1,5	PV si ≥ 10													
		TD distanciel	12							CC	Eval 2 (E2)	40 min	0,8																						
	MTU S1IQ111E	CM	3	3						CCI	Note de CC (QCM et achèvement d'activité)		1	MTU		1	Session 2 intégrée dans la note de session 1 : MTU			1	MTU														
		TD Distanciel	20																																
	Epistémologie S1IQ121E	CM	10,5	10,5						Tremplin CMP, L1 SEA	CC	Participation P		0,2	Epi = 0.2*P + 0.8*E	2	Ecrit Epi	1h30	1	Epi		2	Epi si ≥ 10												
											Ecrit E	1h30	0,8																						

Remarques : # (*) ECTS communes avec le Semestre 1 parcours classique ou aménagé
A l'exception des TP de Chimie et des ateliers au CDE, toutes les épreuves pourront être réalisées en présentiel ou en distanciel
En cas d'impossibilité d'obtenir une note TP de Chimie, la note finale de Chimie sera obtenue avec la règle suivante : Ch = (ICI+2*ECI+ICO+2*ECO)/6
En cas d'impossibilité de faire les ateliers au CDE, la note finale de Projet d'Orientation sera celle obtenue à l'Oral.
Toute absence non justifiée à une épreuve entraine la mention "DEF" à l'épreuve.
Si l'UE MouVe est validée, la note sera conservée et elle interviendra dans le calcul de la moyenne du S1 de L1 académique l'année suivante.
En cas de redoublement en Tremplin, l'UE MouVe est capitalisée d'une année sur l'autre.
En cas de redoublement en Tremplin, l'UE Disiplinaire et Orientation n'est pas capitalisée. Elle devra être repassée lors du redoublement.

MCCC 2026-2027 - Licence 1ère année - SEA CMP - Tremplin (votées CG du 2 septembre 2026 et CFVU 15/09/2026)																									
Description UE				Module						MCC															
Obligatoire / Facultatif	Sem.	Nom	ECTS	Nom (code)	Responsable	CNU	Description		Présentiel Etudiant (h)	Mutualisations	CC ou CT	Session 1					Session 2					Report			
												Epreuve	Durée	Coeff (Epreuves)	Calcul note (Matières)	Coeff (Matière)	Calcul note (UE)	Epreuve	Durée	Coeff (Epreuves)	Calcul note (Matières)		Coeff (Matière)	Calcul note	
O	2	UE Maths	0	Mathématiques	P.Senechaud	25	CM	7,5	79,5	Tremplin MIP	CC	Interro		0,3	Ma = 0.3*I +0.3*E1+0.4*E2	1	UE Ma	Ecrit Ma	1h30	1			E	Ma si ≥10	
						TD	72	Ecrit 1 E1				1h30	0,3	Ecrit 2 E2				1h30	0,4						
O	2	UE Physique	0	Physique 1 S2IC022E	R. Antony	30	CM	7,5	28,5	Tremplin MIP, Tremplin SV	CC	Interro I		1	Ph1 = (I+2*E)/3	1	UE Ph = (Ph1+Ph2+Ph3)/3	Exam Ph1	1h	1	Ph1	1	UE Ph = (Ph1+Ph2+Ph3)/ 3	Ph si ≥ 10	
							TD	21				Exam E	1h	2											
				Physique 2 S2IC072E	R. Antony	30	CM	7,5	25,5	Tremplin MIP	CC	Interro I		1	Ph2 = (I+2*E)/3	1		Exam Ph2	1h	1	Ph2	1		Ph2 si ≥ 10	
							TD	18				Exam E	1h	2											
				Physique 3 S2IC082E	R. Antony	30	CM	7,5	25,5	Tremplin MIP	CC	Interro I		1	Ph3 = (I+2*E)/3	1		Exam Ph3	1h	1	Ph3	1	Ph3 si ≥ 10		
							TD	18				Exam E	1h	2											
O	2	UE Chimie	0	Thermochimie	A. Berghout	G07	CM	4,5	15	Tremplin SVT	CC	Interro I ₁		1	Th = (I1+2*E1)/3	1	UE Ch = (Th + Ch org+TP+Struct)/4	Exam Th	1h	1	Th	1	UE Ch = (Th + Ch org+TP+Struct)/4	Th si ≥ 10	
							TD	10,5				Exam E ₁	1h	2											
				Chimie Organique	N. Villandier	G07	CM	4,5	12		Exam E ₂	1h	2	Ch org = E ₂	1	Exam Ch org		1h	1	Ch org	1	Ch org si ≥ 10			
							TD	7,5																	
				Chimie expérimentale	O. Noguera	G07	CM	6	14	CC	TP		1	TP	1	Ecrit TP		1h	1	TP	1	TP si ≥ 10			
							TP	8																	
				Structure de la matière	A. Berghout	G07	CM	4,5	16,5	Tremplin SV	CC	Interro I		1	Struct = (I+2*E)/3	1		Exam Struct	1h	1	Struct	1	Struct si ≥ 10		
							TD	12				Exam E	1h	2											

Remarques :

A l'exception des TP de Chimie, toutes les épreuves pourront être réalisées en présentiel ou en distanciel

En cas d'absence justifiée à une épreuve, une épreuve de rattrapage pourra être proposée en présentiel ou en distanciel si il est possible de la programmer dans le calendrier du semestre.

Si il n'est pas possible de programmer une épreuve de rattrapage au cours du semestre, l'étudiant devra repasser l'épreuve en session 2.

Toute absence non justifiée à une épreuve entraine la mention "DEF" à l'épreuve et le passage en seconde session.

La note finale du second semestre est obtenue en faisant la règle suivante : S2 = (UE Ma + UE Ph + UE Ch)/3.

La note finale de l'année de Tremplin est obtenue en faisant la règle suivante : TR = MAX [S2 ; (UE Ma + UE Ph + UE Ch + UEDO)/4]

Si TR la note finale de l'année de Tremplin est ≥ 10 alors poursuite en L1 académique l'année suivante.

Si TR la note finale de l'année de Tremplin est < 10 alors redoublement en Tremplin l'année suivante.

Si TR ≥ 10 **et** UE Ma ≥ 10 alors une équivalence sera donnée à l'UE MPS1 de S1 avec obtention des 6 ECTS de l'UE MPS1. L'UE MPS1 ne devra pas être passée lors de l'année de L1.

Si TR ≥ 10 **et** UE Ma < 10 alors l'UE MPS1 ne sera pas validée et elle devra être passée lors de l'année de L1.

En cas de redoublement en Tremplin, les UEs ne sont pas capitalisées. Elles devront être repassées lors du redoublement.

Il n'y a pas de triplement en Tremplin. A l'issue d'une seconde année de Tremplin non validée, il faut prévoir une réorientation.